



CERTIFICAT D'APTITUDE À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ R485 (CACES GERBEUR)

OBJECTIF(S)

Utiliser un chariot automoteur à conducteur accompagnant gerbeur en respectant les règles de sécurité.

Connaître les risques spécifiques liés à ce matériel, les caractéristiques, les capacités et les éléments de sécurité de l'appareil.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Toute personne amenée à utiliser un gerbeur à conducteur accompagnant, qui a besoin d'une formation certifiante CACES.

PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

Être médicalement apte.

DURÉE

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 8 stagiaires.

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

- Connaître les obligations et les responsabilités du conducteur.
- Connaître les obligations des employeurs (formation, visite médicale, règlement intérieur...).
- Connaître les catégories et les caractéristiques des chariots gerbeurs.
- Connaître les principaux risques : basculement, chute de charge, heurt, écrasement...
- Appréhender les règles de conduite, de circulation, de chargement et de stationnement.
- Savoir vérifier l'adéquation du chariot en fonction de sa capacité de charge, hauteur de travail, natures du sol et du travail.
- Savoir identifier les organes de sécurité, les vérifications et entretiens courants à effectuer.

- Connaître les règles d'utilisation et de sécurité, liées aux batteries notamment, pour leur mise en charge.

FORMATION PRATIQUE

- Effectuer l'examen d'adéquation du gerbeur (type de travail, environnement, capacités, hauteur...).
- Réaliser la prise de poste (contrôles visuels et de fonctionnement).
- Circuler avec l'appareil à vide, en charge, en courbes, en marche avant et arrière.
- Prendre et déposer une charge au sol, arrêter le chariot en sécurité.
- Effectuer le gerbage d'au moins 3 charges en pile, et à 3 niveaux différents d'un palettier,
- Réaliser le chargement/déchargement d'un véhicule par l'arrière.
- Réaliser les manœuvres avec souplesse et précision.
- Connaître les opérations de maintenance de son niveau et savoir les réaliser.

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Le CACES se passe dans les conditions suivantes :

- Une demi-journée de théorie
- Une demi-journée de pratique au minimum selon le niveau de conduite.
- Une journée de test théorique et pratique

Utilisation dans toutes les conditions possibles du modèle de gerbeur, selon la recommandation de la CNAMTS.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Un formateur pour 8 stagiaires.

Un chariot au minimum, une plateforme de formation et de test certifiée.

Diaporama, exposés, vidéos.

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

ÉVALUATION DE COMPÉTENCES

- Test théorique (QCM) et test pratique.

VALIDATION DE LA FORMATION

- Document de synthèse des résultats obtenus aux évaluations et certificat CACES remis à l'employeur à l'issue de la formation.

PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE

- Pour conserver le certificat CACES, il est nécessaire de renouveler la formation + test tous les 5 ans.

L'autorisation de conduite remise par l'employeur est à renouveler aussi souvent que nécessaire (changement de site, de matériels...).

CONSIGNES PARTICULIÈRES

Équipements de Protection Individuelle nécessaires :

- Chaussures de sécurité

- EPI spécifiques au site client, gants et gilet haute visibilité.